

**LES PHÉNIX DE L'ENVIRONNEMENT 2009 :  
JUSQU'AU 20 MARS POUR POSER UNE CANDIDATURE**

**Québec, le 16 février 2009.** – Les partenaires des Phénix de l'environnement invitent les entreprises, les institutions, les associations, les municipalités, les organismes municipaux, les groupes environnementaux ainsi que les organismes sans but lucratif et les individus ayant réalisé, en 2008, un projet à caractère environnemental ou favorisant le développement durable, à poser leur candidature à l'occasion de la 12<sup>e</sup> édition du concours.

Le concours Les Phénix de l'environnement reconnaît l'excellence et le savoir-faire en matière de protection de l'environnement et de promotion du développement durable. Afin de souligner les réalisations les plus exceptionnelles, seize prix Phénix, la plus haute distinction environnementale décernée au Québec, seront remis à l'occasion d'une cérémonie qui se tiendra, au printemps 2009, à l'Assemblée nationale.

Les prix seront décernés dans sept catégories :

- Développement durable;
- Protection, restauration ou mise en valeur des milieux naturels et de la biodiversité;
- Gestion des matières résiduelles;
- Éducation et sensibilisation;
- Réalisation-Entreprise;
- Recherche et développement;
- Réalisation-Jeunesse.

Un jury indépendant, composé de représentants reconnus par la communauté environnementale, analysera les dossiers en fonction des critères de sélection de chaque catégorie.

### **Inscriptions**

Les personnes intéressées sont invitées à consulter le site Web des Phénix à l'adresse [www.phenixdelenvironnement.qc.ca](http://www.phenixdelenvironnement.qc.ca). Elles ont jusqu'au **vendredi 20 mars 2009, à 17 h**, pour poser leur candidature. Pour toute question, on peut communiquer avec le secrétariat du concours au 514 987-8094 ou à l'adresse [info@phenixdelenvironnement.qc.ca](mailto:info@phenixdelenvironnement.qc.ca).

### **Les Phénix de l'environnement**

Créés en 1998, Les Phénix de l'environnement est le plus prestigieux concours en environnement au Québec. Il est le fruit d'un partenariat réunissant, cette année, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, RECYC-QUÉBEC et la Fondation québécoise en environnement.

L'événement ne pourrait être un succès sans la contribution des commanditaires du concours. Les partenaires des Phénix de l'environnement tiennent donc à remercier la Société des alcools du Québec (SAQ), commanditaire majeur depuis la création du concours, ainsi que les commanditaires de cette année, soit Tetra Pack et NI environnement.

**30 -**

### **SOURCE :**

Les Phénix de l'environnement  
Madame Sophie Bergeron  
Tél. : 514 987-8094

Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Madame Anne-Sophie Cauchon  
Tél. : 418 521-3823, poste 4092

RECYC-QUÉBEC  
Madame Suzanne Chaloult  
Tél. : 418 643-0394, poste 3243